

DU PROBLÈMES ÉTHIQUES SOULEVÉS PAR LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ÂGÉS

FORMATION CONTINUE



Compétences développées

Visé à faciliter et améliorer la prise de décision en particulier médicale, en donnant des outils de réflexion lorsque cette décision a des aspects éthiques.

Cet enseignement permet également une rencontre et des échanges entre les différents professionnels en gériatrie: accès aux soins, maladie d'Azheimer, prise en charge du cancer, fin de vie, soins des patients âgés et législation (personne de confiance, secret professionnel, consentement...), maltraitance.

Répondre à la forte demande des professionnels de santé confrontés à la prise en charge de malades âgés pour lesquels des choix sont à faire.

Permettre une rencontre des différents professionnels, soignants ou non soignants, autour de ces questions.

Permettre aux participants de diffuser et catalyser la réflexion éthique sur le soin dans leur lieu d'activité.

Conditions d'admission

Public concerné et titre requis :

Médecins diplômés, pharmaciens diplômés

Soignants: cadres soignants, infirmières diplômées d'Etat, aides soignants, kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes et tout professionnel paramédical intervenant auprès des personnes âgées

Etudiants inscrits au DESC de gériatrie

Travailleurs sociaux, juristes, sociologues, travaillant dans le domaine de la gériatrie

Directeurs et cadres administratifs travaillant dans les établissements ou services (domicile) à activité gériatrique

L'autorisation d'inscription est prononcée par le directeur de l'enseignement après examen du dossier.

Inscription

1) Candidature :

Envoyer au préalable CV et lettre de motivation auprès du Responsable de Formation pour obtenir une autorisation pédagogique d'inscription :

Professeur Laurent Teillet
Tel : 01 49 09 45 71
Fax : 01 49 09 54 93
laurent.teillet@apr.aphp.fr

Docteur Sophie Moulias
Tél : 01 49 09 45 72
Fax: 01 49 09 54 93
sophie.moulias@apr.aphp.fr

2) Inscription Administrative :

Une fois autorisé.e à vous inscrire, télécharger et retourner le dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives et des règlements avant le 30 décembre à :

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines
UFR Sciences de la Santé Simone Veil
Département DPC et Formation Médicale Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux

REGLEMENTS :

Deux chèques ou virements à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université

- Un pour les **droits d'inscription** :170€ pour 2018-2019
- Un pour le **coût de formation** :

Financée par un organisme : 1000€

Non financée : 500€

Contenu de la formation

Volume horaire : 100h sur un an

70H d'enseignement pratique
25H d'enseignement dirigé
5H d'enseignement pratique

Contrôle de connaissances

Obligation d'assiduité aux enseignements théoriques et dirigés (10% d'absence justifiée acceptée) (note sur 10)

Validation du mémoire (par une note d'au moins 10/20)

Validation de la présentation d'articles (2 sessions durant l'année). En cas de présentation à 2, la même note sera donnée à chaque candidat (note sur 10)

Année post-bac de sortie

[Autre]

Adresses et coordonnées

Directeur d'enseignement :

Professeur Laurent Teillet et Docteur Sophie Moulias.

Contacts formation continue

» Pour toute question concernant :

- les candidatures
- le contenu des enseignements
- le planning de formation et les dates
- les lieux de formation
- les examens ...

contacter les Responsables de Formation

Professeur Laurent Teillet

Tel : 01 49 09 45 71

Fax : 01 49 09 54 93

laurent.teillet@apr.aphp.fr

Docteur Sophie Moulias

Tél : 01 49 09 45 72

Fax: 01 49 09 54 93

sophie.moulias@apr.aphp.fr

» Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

UFR Sciences de la Santé Simone Veil

Département DPC et Formation Médicale Continue

2, Avenue de la Source de la Bièvre

78180 Montigny-le-Bretonneux

fc-medecine@uvsq.fr

01 70 42 94 94 / 01 70 42 92 73 / 01 70 42 94 82

Nos missions :

- Inscription administrative
- Suivi du dossier de prise en charge
- Contractualisation
- Convention de stage
- Envoi du diplôme